



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 57

Votants : 74 (dont 17 procurations)

N° 14

OBJET :

**AUTORISATIONS DE
PROGRAMME**

**CREDITS DE
PAIEMENT**

MODIFICATIONS

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 3 octobre 2022

Publiée ou notifiée
le : 3 octobre 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilynne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Jean-Marc BOUREL, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Corinne IBARRA, Henri SARRE, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. François SENNEPIN à Ariane MILET, Nathalie CHAMOUX-BOUILLON à Hadrien FAYET, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à Michel LAURENT, Bertrand BAYLAUCQ à Annie DAUPHIN, Pascal DEVOS à Alexis MAYET, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Séverine THOMAS-MOLLON à Jean-Dominique BARRAUD, Véronique TRIBOULET à Elisabeth CUISSET, Christophe DUMONT à Michèle CHARASSE, Jacques BLETTERY à Jean-Claude BRAT, Yves-Jean BIGNON à Claude MALHURET, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Bernard KAJDAN à Pauline TIROT, Anne-Sophie RAVACHE à Evelyne VOITELLIER, Patrick BLETHON à Jean ALAMZAN, Alexis BOUTRY à Sylvie DUBREUIL, Linda PELISSIER à Valérie LASSALLE.

Absents excusés :

MM. Michel GUICHERD, François SZYPULA, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu l'article L2333-68 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'affectation du versement mobilité,

Vu l'article L1231-1-1 du Code des transports relatif aux compétences des autorités organisatrices de la mobilité,

Vu l'Ordonnance N°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu le Décret N°2005-1661 du 27 décembre 2005 modifiant le code général des collectivités territoriales (partie Réglementaire) et relatif aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales en date du 17 décembre 2007 portant rénovation de l'instruction budgétaire M14,

Vu la Délibération n°3B du Conseil Communautaire du 2 décembre 2021 relative au pacte fiscal et financier de solidarité et instaurant le Fonds de Solidarité Territoriale (FST),

Vu le Budget Primitif pour 2022 voté par délibération du 31 mars 2022 tant pour le budget principal que pour les budgets annexes Assainissement collectif, Transports en commun, Immobiliers d'entreprises et Eau potable,

Vu la décision modificative n°1 approuvée le 16 juin 2022,

Vu la décision modificative n°2 approuvée le 29 septembre 2022,

Considérant qu'en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité la communauté d'agglomération est compétente en matière d'organisation et de développement des mobilités actives dont fait partie l'utilisation du vélo comme mode de déplacement,

Considérant que le versement mobilité est affecté au financement des dépenses d'investissement de toute action relevant des compétences des autorités organisatrices de la mobilité,

Considérant que dans ce cadre, les investissements relatifs aux projets cyclables de report modal, dont notamment le programme d'investissement « Plan vélo » devraient être comptabilisés sur le budget annexe Transports en commun, budget sur lequel le versement mobilité est encaissé,

Considérant le caractère pluriannuel du Fonds de Solidarité Territoriale et la nécessité de suivre les dépenses relatives au sein d'un programme distinct,

Considérant la nécessité d'inscrire au budget les crédits de paiement nécessaires aux règlements des factures et des marchés engagés par l'Etablissement,

Propose au Conseil Communautaire :

- De clôturer l'autorisation de programme AP837 – « Plan vélo » du budget principal, précision faite qu'aucune dépense n'a été comptabilisée sur ce programme depuis sa création en 2021,
- De créer l'autorisation de programme suivante, dont les crédits de paiements sont répartis en annexe :

- AP1058 - « Plan vélo » pour un montant global de 3 425 000 € en dépenses et 1 060 000 € en recettes sur le Budget annexe Transports en Commun.
- De créer l'autorisation de programme suivante, dont les crédits de paiements sont répartis en annexe :
 - AP2042 - « Fonds de Solidarité Territoriale » pour un montant global de 1 640 000 € en dépenses sur le Budget Principal.
- De modifier les autorisations de programme et les crédits de paiement 2022 tels qu'ils figurent dans les tableaux joints en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, (70 voix pour, 4 abstentions : M. Sigaud, Mme Réchard, M. Mayet, M. Devos (procuration)), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 29 septembre 2022.

Le Président,

	Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA
	DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002 4339988903, CN=Certinomis - Easy CA Raison : J'ai approuvé ce document. Emplacement : A vichy Date : lundi 3 octobre 2022 10:55:42

ETAT DES AP/CP
 CA VICHY COMMUNAUTE - BUDGET ASSAINISSEMENT - Exercice 2022
 DECISION MODIFICATIVE N°2

OPERATION	AP		AP TOTALE		CP VOTE		CP PROPOSE		CP		CP		CP		CP	
	proposé au vote	y compris proposition	CP année 2022 (1)	CP année 2022 (1)	CP année 2022 (1+2)	CP année 2022 (1+2)	au vote (2)	au vote (2)	année 2023	année 2024	année 2025	année 2026	année 2023	année 2024	année 2025	année 2026
DEPENSES																
08006 PROGRAMME TRAVAUX ASSAINISSEMENT	0,00	17 051 531,38	5 107 287,77	5 107 287,77	4 487 287,77	4 487 287,77	-250 000,00	-250 000,00	470 494,31	0,00	0,00	0,00	470 494,31	0,00	0,00	0,00
08008 PROGRAMME ACQUISITIONS ASSAINISSEMENT	0,00	15 420 913,24	4 737 782,08	4 737 782,08	4 487 782,08	4 487 782,08	-250 000,00	-250 000,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	1 630 618,14	369 505,69	369 505,69	369 505,69	369 505,69	0,00	0,00	220 494,31	0,00	0,00	0,00	220 494,31	0,00	0,00	0,00

ETAT DES AP/CP
CA VICHY COMMUNAUTE - BUDGET TRANSPORTS - Exercice 2022
DECISION MODIFICATIVE N°2

OPERATION	AP	AP TOTALE	CP VOTE	CP PROPOSE	CP	CP	CP	CP	CP
	proposé au vote	y compris proposition	CP année 2022 (1)	au vote (2)	année 2022 (1+2)	année 2023	année 2024	année 2025	CP année 2026
DEPENSES									
AP1057 DEPOT DE BUS	3 425 000,00	6 556 503,24	10 000,00	250 000,00	260 000,00	2 520 000,00	700 000,00	0,00	0,00
AP1058 PLAN VELO	0,00	3 131 503,24	10 000,00	0,00	10 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
	3 425 000,00	3 425 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	2 475 000,00	700 000,00	0,00	0,00

OPERATION	AP	AP TOTALE	CP VOTE	CP PROPOSE	CP	CP	CP	CP	CP
	proposé au vote	y compris proposition	CP année 2022 (1)	au vote (2)	année 2022 (1+2)	année 2023	année 2024	année 2025	CP année 2026
RECETTES									
AP1057 DEPOT DE BUS	1 060 000,00	2 033 049,74	0,00	0,00	0,00	780 000,00	280 000,00	0,00	0,00
AP1058 PLAN VELO	0,00	973 049,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 060 000,00	1 060 000,00	0,00	0,00	0,00	780 000,00	280 000,00	0,00	0,00

ETAT DES AP/CP
CA VICHY COMMUNAUTE - BUDGET IMMOBILIERS D'ENTREPRISES - Exercice 2022
DECISION MODIFICATIVE N°2

OPERATION	AP proposé au vote	AP TOTALE y compris proposition	CP VOTE CP année 2022 (1)	CP PROPOSE au vote (2)	CP année 2022 (1+2)	CP année 2023	CP année 2024	CP année 2025
DEPENSES								
AP0114 ZA BIOPARC HAUTERIVE	0,00	16 785 985,66	803 000,00	0,00	803 000,00	678 533,77	540 198,57	43 000,00
AP0121 ZA CROIX ST MARTIN VICHY	0,00	2 657 868,18	30 000,00	0,00	30 000,00	160 017,89	0,00	0,00
AP0137 USINE RELAIS MAC LEAN	0,00	5 404 529,93	15 000,00	0,00	15 000,00	100 000,00	190 198,57	0,00
AP0142 SITE MANURHIN LES GRAVES	0,00	2 062 430,85	7 000,00	0,00	7 000,00	50 000,00	300 000,00	43 000,00
AP0199 Gros entretiens bâtiments zones d'activités	0,00	4 805 331,86	659 000,00	0,00	659 000,00	312 857,82	0,00	0,00
AP1201 Aménagements des lots ATRIUM	0,00	711 260,14	30 000,00	0,00	30 000,00	20 000,00	0,00	0,00
	0,00	1 144 564,70	62 000,00	0,00	62 000,00	35 658,06	0,00	0,00

OPERATION	AP proposé au vote	AP TOTALE y compris proposition	CP VOTE CP année 2022 (1)	CP PROPOSE au vote (2)	CP année 2022 (1+2)	CP année 2023	CP année 2024	CP année 2025
RECETTES								
AP1201 Aménagements des lots ATRIUM	0,00	434 400,00	242 200,00	0,00	242 200,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	434 400,00	242 200,00	0,00	242 200,00	0,00	0,00	0,00

ETAT DES AP/CP
CA VICHY COMMUNAUTE - BUDGET EAU POTABLE - Exercice 2022
DECISION MODIFICATIVE N°2

OPERATION	AP	AP TOTALE	CP VOTE	CP PROPOSE	CP	CP	CP	CP	CP
	proposé au vote	y compris proposition	CP année 2022 (1)	au vote (2)	année 2022 (1+2)	année 2023	année 2024	année 2025	année 2026
DEPENSES									
439 STATION SOURCES DU MONTONCEL	0,00	9 881 895,94	2 434 000,00	0,00	2 434 000,00	2 558 671,50	2 175 360,00	0,00	0,00
449 STATION SOURCES DE LA GUILLERMIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
450 PROGRAMME RENOUVELLEMENT RESEAUX EAU POTABLE	0,00	1 206 203,21	810 000,00	0,00	810 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
589 RENOUVELLEMENT DE RESEAU PR 2019	0,00	7 200 000,00	1 624 000,00	0,00	1 624 000,00	2 558 671,50	2 175 360,00	0,00	0,00
	0,00	1 475 692,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

OPERATION	AP	AP TOTALE	CP VOTE	CP PROPOSE	CP	CP	CP	CP	CP
	proposé au vote	y compris proposition	CP année 2022 (1)	au vote (2)	année 2022 (1+2)	année 2023	année 2024	année 2025	année 2026
RECETTES									
449 STATION SOURCES DE LA GUILLERMIE	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°14 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29

Objet de l'acte : SEPTEMBRE 2022 AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE
PAIEMENT - MODIFICATIONS

.....
Date de décision: 29/09/2022

Date de réception de l'accusé 03/10/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 29SEPT2022_14

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220929-29SEPT2022_14-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 14.pdf (99_DE-003-200071363-20220929-29SEPT2022_14-DE-1-
1_1.pdf)